



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

L'empire de la littérature : penser l'indiscipline francophone avec Laurent Dubreuil / sous la direction de Anthony Mangeon
éd. Presses universitaires de Rennes, 2016
cote : 60.748

Full professor de langues romanes et de littératures comparées à l'Université Cornell (N.Y.) où il est animateur de l'équipe de sciences cognitives, codirecteur depuis 2008 de la revue *Labyrinthe* et rédacteur en chef, depuis 2012, de la prestigieuse revue américaine *Diacritics*, Laurent Dubreuil (normalien, né à Lyon en 1973), s'est acquis une vaste notoriété par ses travaux qui démontrent que, dans la modernité occidentale, la lecture et l'écriture constituent un des derniers refuges pour l'expérience de la possession. Ceci se vérifie en particulier dans le domaine colonial, par le moyen de la « phrase de possession ». Dubreuil est l'auteur de huit ouvrages (presque tous aux éditions Hermann) dont une étude comparative intitulée : *De l'attrait à la possession : Maupassant, Artaud et Blanchot* (2003). Nous citerons parmi les autres : *Refus de la politique : votez moins et vivez mieux !* (2012) et *Génération romantique* (2014).

Mais son œuvre la plus connue reste : *L'empire du langage : colonies et francophonie*, publiée en 2008, qui, selon Anthony Mangeon, a renouvelé les études francophones en proposant une double critique des pouvoirs coloniaux du langage et du langage des pouvoirs coloniaux.

Ses collègues et disciples ont consacré deux colloques ou journées d'études et de débats (en sa présence) autour de la pensée dubreuilienne (qu'on nous pardonne ce néologisme trouvé dans le texte !) en 2012 à l'Université Paul Valéry de Montpellier, et en 2013 à l'École normale supérieure de Lyon. Mais qu'est-ce au juste que « l'indiscipline francophone » annoncée dans le sous-titre ? Les chapitres 3 et 4 du présent ouvrage nous apportent quelques éléments de réponse : par indiscipline, il faut entendre, selon Dubreuil et d'autres intervenants, la transgression des frontières disciplinaires, le refus de s'affilier à une discipline scientifique déterminée, le rejet du fractionnement et de la spécialisation imposés par l'université depuis le dix-neuvième siècle, et le choix de l'interdisciplinarité.

Dans son introduction, Anthony Mangeon, professeur de littérature francophone à l'Université de Strasbourg, nous dit que la littérature est par essence hégémonique, dans la mesure où elle empiète sur d'autres domaines et fait de multiples emprunts à diverses sciences humaines. C'est pourquoi il est possible de parler d'un « empire de la littérature » mais on



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

pourrait observer que cet empire englobe aussi des sciences autres qu'humaines : la botanique et la zoologie ont inspiré plusieurs fables de La Fontaine, l'agronomie a préoccupé bien des écrivains bucoliques et les amateurs de couchers de soleil sur l'Adriatique ne sont pas restés indifférents à la météorologie. Et la littérature, poursuit Mangeon, peut s'avérer rebelle aux usages ordinaires d'une parole policée (p. 7) et devenir ainsi un instrument de combat et de résistance au service des colonisés.

On trouvera p. 61 une intéressante réflexion de David Schreiber (dont nous ne savons rien) sur l'état actuel de la science historique : il estime que l'ambition d'écrire une histoire universelle à la manière de Braudel ou de Labrousse ne peut plus être réalisée et qu'il faut se contenter de juxtaposer des morceaux de récits correspondant à des visions et des modes d'écriture différents. Avant d'arriver aux grandes fresques, il importe de réhabiliter le patient travail des érudits et des antiquaires.

Docteure en littérature comparée (Paris III) et chargée d'enseignement à l'université de Cergy-Pontoise, Viviane Azarian a intitulé sa contribution : *Le Français tirillé : poétique et politique de la langue en contexte (post) colonial*. Revenant sur les travaux de Gustave Le Bon et surtout de Georges Hardy, elle ouvre les débats sur la politique linguistique de la France aux colonies, débats aussi anciens que la colonisation elle-même. Conscient des dangers qu'un enseignement de la langue française soutenue, ou même simplement standard, véhicule de la pensée, représentait pour l'ordre colonial en favorisant la contestation, Georges Hardy, inspecteur général de l'enseignement en AOF, (dont il conviendrait de rappeler qu'il fut recteur à Alger sous Vichy), préconisait la « fabrication » d'un parler artificiel simplifié à l'extrême (mais qu'est-ce qu'un parler artificiel ? Un volapük ?) : le « français tirailleur ».

Imposée par les nécessités de la Grande Guerre, cette langue factice, espèce de « petit nègre » que Robert Chaudenson définit précisément comme « un pidgin quelque peu artificiel » (p. 87), comptait environ 600 mots et était prioritairement destinée à la communication dans l'armée et à la transmission des ordres, mais aussi, accessoirement, aux rapports avec l'administration. Au total une « lingua franca » a-syntaxique, servant à l'échange d'informations simples. (De telles « révolutions linguistiques » sont aux origines de bien d'autres langues : il suffit de penser au swahili, au bislâma). Les travaux de notre confrère, le colonel Champeaux, ont été intelligemment mis à contribution p. 85² (Champeaux a pris acte des réserves que Lucie Cousturier, qui enseignait le français aux recrues africaines, avait formulées dès 1920 à propos de ce type d'enseignement reposant sur l'idée que les Africains sont incapables de saisir les abstractions). Cette volonté de démonstration de l'infériorité nègre est soulignée par Azarian p. 89. Comme les tirailleurs maîtrisaient à peu près tous le bambara, il paraissait souhaitable que les officiers qui les encadraient eussent des connaissances suffisantes de cette langue. Telle était l'opinion émise par le gouverneur Maurice Delafosse, ancien administrateur du cercle de Bamako, en pays bambara.

² Antoine Champeaux. *A propos du moi-y-a-dit* Communication sur Lucie Cousturier. Actes du colloque de Fréjus : *Les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*, Paris, L'Harmattan 2009.



Académie des sciences d'outre-mer

Il est évident que ce parler sommaire faussait l'apprentissage de la langue en figeant des formes fautives. (absence de distinction entre singulier et pluriel, entre féminin et masculin, entre temps et modes etc...). C'est pourtant à partir de cette langue rudimentaire, et au sein de l'armée, que le tirailleur peulh Bakary Diallo a acquis la maîtrise du français pendant la campagne du Maroc, avec les encouragements bienveillants de son chef, le capitaine Coste (p. 93). Diallo a retracé son parcours dans un récit autobiographique : *Force bonté*, publié en 1926.

Dès 1923, les autorités coloniales, militaires et civiles, renonçaient à cette « pidginisation » du français puisque le général Mangin écrivait dans un manuel à l'usage des cadres : « Il ne suffit plus de faire apprendre comme par le passé des rudiments de notre langue mais d'assurer la formation d'auxiliaires administratifs appelés à occuper les mêmes emplois que les Européens aux colonies ». C'était une nouvelle donne, sans doute imposée par la raréfaction du personnel subalterne européen consécutive à la guerre.

Dans la même veine, Maxime Del Fiol, maître de conférences à l'université Paul Valéry (Montpellier) analyse « l'indiscipline discursive » perceptible dans le roman d'Ahmadou Kourouma (lui-même ancien tirailleur), *Monné, outrages et défis* (1990), dans lequel il discerne : « une brillante réponse postcoloniale à la hantise de la phrase coloniale » et nous livre (p. 123) d'intéressantes observations sur l'africanisation du français et l'invention d'une « interlangue ». Collègue de Del Fiol à Montpellier 3, Cédric Chauvin nous donne une analyse pénétrante et subtile du roman animalier de Patrick Chamoiseau : *Les neuf consciences du Malfini*. Ce récit décrit les métamorphoses d'un oiseau de proie antillais, le Malfini, qui, après avoir tué une buse, s'établit en maître de la gent animale dans une contrée reculée et sauvage de la Martinique, le Rabuchon. Le prédateur abandonne progressivement son statut de conquérant pour celui d'observateur.

Céline Sin, qui a étudié les lettres à Strasbourg et à Laval (Québec) et poursuivi des recherches en anthropologie en Haïti (où elle a étudié les rites du vaudou), analyse le thème de la possession dans la littérature féminine qui lui paraît constituer un espace discursif approprié : elle s'attarde sur les œuvres des Américaines Zora Neale Hurston et Maya Deren ainsi que de l'anthropologue haïtienne Mimerose Beaubrun.

De la lecture des textes inédits regroupés dans la troisième partie, (et notamment du sous-chapitre : « L'effet spécial de l'œuvre littéraire » p. 177), il ressort que la formation intellectuelle de Dubreuil est très redevable à Derrida, à Pierre Macherey et accessoirement à Badiou (mais étrangement, nous ne trouvons pas de référence à la théorie du roman de Lukacs). L'affirmation de Césaire, énoncée en 1970, selon laquelle : « La vraie poésie est prophétique » (citée par Dubreuil p. 194), nous laisse cependant sceptique : si certains poètes (Hugo, Leconte de Lisle, Saint-John-Perse) appartiennent indéniablement à la race des inspirés et des prophètes, d'autres, non moins illustres, (Heredia, Valéry) sont à ranger parmi les artisans ou les artistes, ce qui ne retire rien à leur talent.

Quelle que soit l'indéniable richesse scientifique de cet ouvrage, on ne peut que regretter la tendance de la plupart des contributeurs à user et abuser d'un langage abscons et initiatique qui le rend peu accessible au commun des mortels et risque d'en limiter la



Académie des sciences d'outre-mer

diffusion... Peut-on parler en français d'une conférence « délivrée » à l'Université Paul Valéry (p. 10) ? Elle y a été « prononcée ». Ne serait-il pas plus intelligible de parler de culture générale que de « savoir polymathique » (p. 167) ? On aimerait savoir ce qu'est « un sociolecte en rapport diglossique avec le français normé » ? (p. 88), un narrateur « autodiégétique » ou « hétérodiégétique » (pp. 99 et 101), ou encore un « polyptote » ? (p. 202). Que toute cette science s'accommoderait de plus de simplicité ! Pédantisme juvénile sans doute, la jeunesse étant parfois tentée de se griser de jargon, de mots savants ou prétendus tels, voire de jouer sur les mots. On ne devrait pas avoir besoin d'un dictionnaire spécialisé pour feuilleter et déchiffrer ces pages... Un index en facilite la consultation : il est malheureusement incomplet.

Jean Martin